

Investissements privés en actions et travail: tendances et difficultés récentes pour les syndicats

*Maria Alejandra Caporale Madi et
José Ricardo Barbosa Gonçalves*

La récente crise économique mondiale a révélé à quel point la vie sociale de la classe laborieuse avait été affectée par la déréglementation de la finance. Au lendemain de la crise, l'impact des fonds d'actions privés sur les conditions de travail a beaucoup attiré l'attention, étant donné que ce sont les fonds d'actions privés – comme Blackstone, Carlyle Group ou Texas Pacific Group – qui ont déterminé les niveaux d'emploi de dizaines de millions de travailleurs. Véritablement, alors que les travailleurs sont confrontés à un pouvoir de prises de participations de plus de 1 trillion de dollars EU aux mains d'intérêts privés à l'échelle mondiale, les fonds d'actions privés constituent un facteur particulièrement pertinent dans une analyse des perspectives de fusions et acquisitions, d'emploi et d'organisation des travailleurs.

Les nouveaux employeurs et les stratégies de rationalisation

Ce scénario a consolidé le travail des nouveaux acteurs sociaux: les gestionnaires des fonds d'actions privés. Les services de ces gestionnaires comprennent la levée de fonds, l'analyse des états financiers, la sélection des entreprises, la mise en œuvre des restructurations et la surveillance permanente des investissements. Les gestionnaires de fonds centralisent les dotations d'investisseurs tels que les établissements financiers, les investisseurs institutionnels – y compris les fonds de pension – et les individus dotés de moyens financiers importants, entre autres, pour jouer des rôles clés dans les acquisitions susceptibles de générer des profits élevés.

Dans ce système financier et ce système de production, il s'est avéré que le capital était anonyme. S'agissant des questions suivantes: «où la reproduction du capital se produit-elle?», «comment le capital se reproduit-il?» et «qui bénéficie du processus de reproduction du capital?», les réponses dépendent des actions des gestionnaires de fonds qui attirent les propriétaires de capitaux vers telles ou telles entreprises. Ces investisseurs ont été attirés par les gestionnaires de fonds qui non seulement promettent des profits élevés à court terme, mais

offrent aussi à titre d'incitation la séduction de l'«irresponsabilité» à l'égard des sociétés qui composent le portefeuille. Les gestionnaires de fonds assument l'entière responsabilité de l'entreprise et ont donc l'autonomie nécessaire pour mettre en œuvre n'importe quel type de stratégie de restructuration des activités et de restructuration financière. Le véritable objectif des gestionnaires de fonds est de revendre les sociétés dans les dix ans qui suivent leur acquisition.

En fait, aux Etats-Unis et dans beaucoup de pays européens, le comportement des gestionnaires de fonds, entièrement fondé sur les objectifs en matière de profits qui visent à accroître les liquidités à court terme, a entraîné une intensification de l'exploitation des travailleurs. Au-delà des stratégies de «rationalisation», les conflits sociaux et les tensions sont renforcés, car les actions de restructuration modifient l'encadrement des travailleurs et augmentent la rotation des effectifs, l'externalisation et le travail occasionnel. Sous la pression des gestionnaires de fonds, les sociétés qui composent le portefeuille s'avèrent être subordonnées à de stricts objectifs en matière d'efficacité économique qui font évoluer les relations de travail vers le pire. Les licenciements et la perte de droits font aussi partie de l'éventail des politiques de gestion visant à réduire les coûts. Les remises en question des conditions d'emploi qui ont été négociées par les syndicats par la voie de la négociation collective montrent que les fonds d'actions privés sont en train de devenir d'importants employeurs transnationaux «invisibles». En fait, ce «capital anonyme» configure les nouvelles relations de travail et accroît les pressions sur la main-d'œuvre syndiquée.

Les stratégies de profits à court terme et de sortie des fonds d'actions privés ont conduit à une intensification des difficultés auxquelles se heurte le

**Les sociétés d'investissement
privées menaçaient
l'emploi, les conditions de
travail et les droits des
travailleurs par leurs
stratégies financières**

pouvoir de négociation collective en raison de l'accélération de la réduction des coûts par des licenciements, des fermetures d'établissements, de la sous-traitance et d'autres réductions de l'investissement productif. Dans ce contexte, l'organisation Global Unions a indiqué que les sociétés d'investissement privées, principalement les rachats de participations, menaçaient l'emploi, les conditions de travail et les droits des travailleurs par leurs stratégies financières (UITA, 2007).

L'agenda de Global Unions

Global Unions s'est mobilisée contre ce modèle d'entreprise des fonds d'actions privés, qui présente des risques non seulement pour la viabilité de l'investissement et de l'emploi productifs sur les marchés nationaux, mais aussi pour la

stabilité du système financier international. Cette mobilisation s'est traduite entre autres par des initiatives et des activités conjointes avec l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA) et Union Network International (UNI), ainsi que par une coopération avec la Commission syndicale consultative (TUAC), la Confédération syndicale internationale (CSI) et la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie, entre autres.

Global Unions défend le point de vue selon lequel le programme de re-réglementation pourrait promouvoir la croissance à long terme de l'investissement productif, la création d'emplois fondée sur l'Agenda pour le travail décent, la sécurité de l'emploi et la protection des droits syndicaux. Pour atteindre ces objectifs, il convient de garantir aux travailleurs les conditions et les droits ci-après: *a*) négociation collective, information, consultation et représentation sur le lieu de travail; *b*) les représentants syndicaux devraient être informés de la capitalisation et de la structure de l'endettement des accords de rachats de participations, ainsi que de l'identité réelle des investisseurs; et *c*) les pouvoirs publics devraient offrir une protection supplémentaire aux travailleurs qui sont touchés par les prises de contrôle effectuées par les fonds d'actions privés – cela pourrait découler des récentes dispositions prises pour confirmer les responsabilités des fonds d'actions privés en tant qu'employeurs (CSI, 2007).

En outre, selon Global Unions, les réformes de la réglementation devraient porter sur la transparence pour garantir le plein accès aux états financiers vérifiés. En particulier, cela supposerait de divulguer:

- les caractéristiques des contrats d'endettement (par exemple, le montant total, les types et les dates de remboursement, les taux et les échéanciers);
- les restrictions relatives à l'augmentation de l'endettement et l'identité des prêteurs/détenteurs des titres de créance, s'ils ne sont pas officiellement négociés sur le marché;
- l'analyse des fonds propres (par exemple, les ratios d'endettement sur fonds propres, les ratios de dividendes sur fonds propres, les commissions et dividendes spéciaux financés par un supplément d'endettement);
- les lignes directrices relatives au plan d'entreprise (par exemple, stratégies de sortie, plans relatifs aux reventes et aux fermetures, gestion des liquidités, actifs financiers);

- les investissements en usines, en équipement et dans la recherche;
- les stratégies relatives aux conditions de travail (par exemple, méthodes d'emploi, formation et fonds de pension/prestations de retraite et négociations avec les syndicats).

Les réformes de la réglementation devraient aussi viser à faire appliquer les modifications de la réglementation fiscale pour couvrir les régimes relatifs aux fonds propres privés de façon que les systèmes de taxation ne favorisent pas

Les réformes de la réglementation devraient aussi viser à faire appliquer les modifications de la réglementation fiscale pour couvrir les régimes relatifs aux fonds propres privés

indûment le comportement des investisseurs à court terme. L'agenda de Global Unions concernant la réglementation comprend aussi la révision des cadres de la gouvernance d'entreprise pour inclure les sociétés non cotées. Cette réglementation pourrait comprendre: des mesures pour décourager les stratégies à court terme; des prescriptions en matière d'amélioration de la transparence et de la divulgation; une supervision renforcée de la part des pouvoirs publics; des limitations de l'endettement; des modifications de la taxation des plus-values; et des dispositions pour faire en sorte que les fonds d'actions privés respectent toutes les obligations pertinentes incombant aux employeurs (CSI, 2007).

Selon Global Unions, il importe aussi de mettre en œuvre des modifications de la réglementation pour renforcer la stabilité du système financier international, ce qui montre que cette organisation est fortement préoccupée par les risques que les fonds d'actions privés, principalement les rachats de participations, font courir à la croissance durable des économies nationales dans l'économie mondiale.

Conclusion

Pour la CSI (2007), «seule une action des pouvoirs publics peut contenir l'impact extérieur de ces activités d'investissement et l'exploitation pure et simple qu'elles induisent». Les tendances actuelles en matière d'investissement et de fonds propres privés offrent réellement une occasion importante de discussion et de réflexion sur la place des travailleurs et des syndicats dans le monde. Ce point est lié à la représentation syndicale ainsi qu'aux problèmes posés par l'impact des forces politiques et économiques au-delà du modèle des entreprises à capitaux privés auquel sont confrontées les organisations.

Références

CSI – Confédération syndicale internationale (2007), «Where the house always wins: Private equity, hedge funds and the new casino capitalism», juin. Peut être consulté à : http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ITUC_casino.EN.pdf [2 mars 2011].

UITA – Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (2007), *A Workers' Guide to Private Equity Buyouts*, Genève. Peut être consulté à : <http://www.iufdocuments.org/www/documents/A%20Worker%27s%20Guide%20to%20Private%20Equity-e.pdf> [2 mars 2011].

Maria Alejandra Caporale Madi et José Ricardo Barbosa Gonçalves sont tous deux professeurs à l'Instituto de Economia, à l'Université publique de Campinas (UNICAMP) et chercheurs au Centre d'études syndicales et d'économie du travail (CESIT). Les travaux de Caporale Madi sont axés sur la financiarisation, la gouvernance d'entreprise et l'exclusion sociale, tandis que Barbosa Gonçalves étudie le néolibéralisme, les syndicats et l'exclusion sociale.